

SEANCE DU 11 OCTOBRE 2023

Nombre de membres afférents au CM :19

Nombres de membres en exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 14

Date de la convocation : 5 OCTOBRE 2023

Date d'affichage et de transmission en Sous-Préfecture le 12 OCTOBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois le 5 OCTOBRE à 20 heures 30, le Conseil Municipal des ORMES, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances à la Mairie, sous la Présidence de Béatrice FONTAINE Maire des ORMES.

Présents :

Mesdames : BEAUMONT Elodie, CURIEN Véronique, FONTAINE Béatrice, GASSE Ombeline, OUVRARD Tiffany, PUGLIA Catherine, SAVOURIN Marie-France

Messieurs : BODIN Serge, BOIRY Valéry, BRUNEAU Jean-Marie, RIBOT Florent, ROUGET Vincent, ROULLEAU Marc, SABOURIN Jacques,

Absents excusés MAZELLE Philippe, ROUSSEL Karine, SERVANT Ludovic, VASLIN Aurélie, ZERBIB Délia,

Pouvoirs :

A été élu Secrétaire : SABOURIN Jacques

Objet de la délibération :

**2023/32**

**PROGRAMME VOIRIE 2023 TROTTOIRS RD 910- COMPLEMENT DE TRAVAUX**

Madame le Maire rappelle au Conseil la délibération n°2023/27 autorisant les travaux de réfection des trottoirs de la RD 910 situés entre le N° 41 et le N°123, pour un montant HT de 50 739.08 € avec la Société COLAS.

Dans le devis initial de 50 739.08 €, la remise à la côte des différentes bouches et tampons n'avait pas été chiffrée. Madame le Maire présente donc au Conseil le devis COLAS complémentaire qui s'élève à 3 058.53 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer le devis COLAS « remises à niveau » pour un montant HT de 3 058.53 €, et prend acte que le montant total des travaux s'élève donc à 53 797.61€ HT. Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Pour extrait conforme  
Aux Ormes le 12 octobre 2023  
Béatrice FONTAINE  
Maire

